Aucune chose, une construction pas comme les autres

1. Introduction

Ce travail constitue une partie de ma thèse qui s'articule autour de aucune chose, aucune part et aucune fois. Nous travaillerons ici sur la construction aucune chose en s'inspirant de l'étude de Claire-Blanche Benveniste¹ (2003, 285-286) traitant quelque chose comme un cas de grammaticalisation en utilisant les critères suivants: s'associer indirectement via la préposition de avec des adjectifs masculins, mais jamais avec des féminins (quelque chose de beau, de grand vs *quelque chose de belle, de grande), ne pas être repris « en anaphore par un pronom féminin comme elle », impossible de « le reprendre par un masculin caractérisé, comme il, la seule solution étant le neutre ce ». Toutes ces caractéristiques certifient alors que quelque chose est « actuellement la forme composée d'un pronom indéfini neutre, et que le nom d'origine, chose, y est entièrement grammaticalisé. » (Ibid., 286)

Nous poserons ici réciproquement la question de la grammaticalisation de *aucune chose* qui pouvait apparaître dans des phrases positives et fonctionner jusqu'à une certaine date comme l'équivalent moderne de « quelque chose ». Si l'on suit les critères donnés pour la grammaticalisation, qui reposent sur une réduction de la possibilité de variation sur l'axe syntagmatique et sur l'axe paradigmatique (Lehmann, 1985, 306), nous sommes amenée à observer dans quelle mesure les constructions où entrent *aucune chose* témoignent ou non d'une réduction de liberté formelle et combinatoire et par la suite de sa grammaticalisation ou pas. Pour ceci, nous mènerons une étude de ses caractéristiques morphosyntaxiques qui nous serviront ensuite pour déterminer s'il s'agit d'un cas de grammaticalisation ou pas. Nous essaierons de faire cette étude tout en tenant compte du fait que la question pose le problème d'appliquer ces différents critères mentionnés à des états de langue différents. Nous en sommes consciente, mais cela ne change en rien les résultats en l'occurrence.

Pour mener à bien cette étude, nous avons utilisé un corpus suivant une perspective diachronique formé à partir de la *Base du Français Médiéval*² (du IX^e jusqu'au

Cette étude réunit les indéfinis quelqu'un, quelque chose, quelque part et quelquefois considérés par Claire-Blanche Benveniste (2003) comme des cas de grammaticalisation, à degrés variables qu'elle calcule selon deux critères à savoir le degré de dé-lexicalisation de l'élément associé à quelque et son extension à plusieurs séries.

² <bfm.ens-lsh.fr/>.

début du XIV^e siècle), de la base du *Dictionnaire du Moyen Français*³ (du XIV^e jusqu'au début du XVI^e siècle) et *Frantext*⁴ pour les siècles suivants (du XVI^e jusqu'au XX^e siècle).

2. Aucune chose, caractéristiques morphosyntaxiques

Pour étudier les caractéristiques morphosyntaxiques de *aucune chose*, nous citerons essentiellement l'évolution des formes de pluriel (*aucunes choses*), des cas de postposition (*aucune chose/chose aucune*), la construction directe/indirecte de l'épithète qualifiant *chose* (*aucune chose nouvelle/de mauvais*), l'accord d'adjectifs se rapportant à *aucune chose* (*aucune chose bonne*) et la reprise en anaphore (*aucune chose, elle...*).

2.1. Les cas de pluriel: aucunes choses

D'après ce que l'on raconte dans les grammaires⁵, *aucun*, en tant que déterminant, est utilisé, le plus souvent, au singulier. Le pluriel n'est permis que sous certaines conditions: avec des substantifs qui ne présentent pas de formes au singulier ou qui ont un sens bien particulier ou différent au pluriel. Cela n'est pas tout à fait vrai puisqu'on continue à trouver *aucun* au pluriel en dehors de ces cas, même si le nombre d'occurrences est devenu minoritaire en français moderne⁶ par rapport aux époques précédentes. Il en ressort également que le pluriel de *aucun* n'est pas exclusif aux contextes positifs et *aucun(e)s* transformé en un mot négatif, par le biais, par exemple, de la particule de négation *ne* ou de la préposition négative *sans*, n'empêche pas l'emploi du pluriel. Nous nous demandons si ces différentes caractéristiques seraient valables pour *aucunes choses*.

La forme *aucunes choses* est attestée pour la première fois au XIII^e siècle (9 occurrences), elle se trouve concentrée chez Beaumanoir (7 occurrences sur 9):

(1) Cil en usent mauvesement qui truevent *aucunes choses* et sevent bien qu'eles ne sont pas leur, (Beaumanoir, *Coutumes de Beauvaisis*, vers 1283, 378)

Elle trouve son apogée aux XIV^e (118 occurrences) et XV^e siècles (96 occurrences) avec des parts environ égales, plus particulièrement chez Oresme (91 occurrences sur 118):

- (2) Et se nous reciton *aucunes choses* devant dites, nostre procés en sera plus cler et plus brief. (Oresme, *Le Livre de Ethiques d'Aristote*, 1370, 515)
- (3) Et vous diroye voullentiers aucunes choses pour vostre bien; (Bueil, Le Jouvencel, 1461, 252)

La forme commence à chuter au XVI^e siècle puisque nous passons de 96 occurrences à 21, pour disparaître progressivement aux cours des XVII^e et XX^e siècles, avec respectivement 7 occurrences et une dernière attestée en 1893:

³ <www.atilf.fr/dmf/>.

^{4 &}lt;www.frantext.fr>.

⁵ Parmi ces grammaires, nous citons celles de Haase (1969, 108), Spillebout (1985, 89), Le Bidois, G./Le Bidois, R. (1967, 217-218) et Grevisse (1993, 932).

⁶ Désormais FM.

- (4) C'est une opinion moyenne et douce, que nostre suffisance nous peut conduire jusques à la cognoissance d'*aucunes choses*, et qu'elle a certaines mesures de puissance, outre lesquelles c'est temerité de l'employer. (Montaigne, *Essais t. 1*, 1592, 560)
- (5) parce qu'en icelles on ne definit ny determine si on parle generallement et universellement de tout le subject, ou d'aucunes choses particulierement comprises soubs iceluy en sorte que c'est à celuy qui les prononce de les interpreter et determiner. (Dupleix, La Logique ou l'Art de discourir et raisonner, 1607, 173-174)
- (6) alors vous me diriez, ma soeur: *aucunes choses* ne méritent de détourner notre route; (Gide, *La Tentative amoureuse*, 1893, 84-85)

La chute de *aucunes choses* correspondrait logiquement au passage de la valeur positive à celle négative. En effet, l'examen de notre corpus nous montre que *aucunes choses*, dans les exemples allant de l'ancien français⁷ jusqu'au XVI^e siècle, présente une valeur positive que l'on peut traduire par « quelques choses ». En témoignent les exemples (1-5). Ce n'est qu'en 1495 que nous le trouvons employé avec une valeur négative (« rien de prêt »):

(7) Incontinent la conclusion prise, Combien qu'il n'eust *aucunes choses* prestes, Le monde vit d'essecrables apprestes. (La Vigne, *Le Voyage de Naples*, 1495, 131)

Nous avons repéré trois autres exemples tirés des XVII^e et XX^e (6) siècles où *aucunes choses* est doté d'une valeur négative traduisible par «rien»:

- (8) il les interroge de quelle autorité ils entreprennent de juger de cet etre souverain, qui est infini par sa propre définition, eux qui ne connoissent véritablement *aucunes choses* de la nature. (Pascal, *Entretien avec M. de Sacy*, 1655, 25-29)
- (9) Libre de soins, exempt d'ennuis, il ne manquait d'aucunes choses: il détachait les premiers fruits, il cueillait les premières roses; (La Fontaine, Le Songe de Vaux, 1671, 87-89)

Ces différents exemples où *aucunes choses* a une valeur négative sont quantitativement très faibles (4 sur 252). Ce qui plaide en faveur que le pluriel de *aucune chose* aurait un rapport avec sa valeur positive. Ce serait donc l'emploi de *aucunes choses* avec une valeur négative qui a donné suite à sa chute et puis à sa disparition. Ce qui n'est pas le cas, rappelons le, des autres substantifs que l'on peut joindre à *aucunes*.

2.2. Les cas d'inversion: chose aucune

Aujourd'hui, la règle, comme le notent Riegel *et al.* (1994, 181-182), est que l'adjectif occupe soit une «place fixe» (toujours postposé ou antéposé au substantif), soit une «place variable», contrairement, par exemple, aux langues germaniques ou à l'anglais où «l'adjectif est systématiquement antéposé au nom». Ce qui a été le cas également, selon Wagner et Pinchon (1962, 152), de l'AF « où la tendance était plutôt de préposer l'adjectif». Picoche et Marchello-Nizia (2008, 341) rajoutent que cela continue mais « de façon moindre, jusqu'au XVII° s.» Cette question de position concerne également *aucun* qui se trouve généralement antéposé au nom; il est considéré, dans ce cas, comme un déterminant indéfini. Il devient adjectif quand il est

Désormais AF.

placé après. Voyons pour *aucune chose* l'évolution des différents cas de postposition et les contextes de leurs emplois.

L'examen de notre corpus, nous a révélé que les exemples où *aucune* est antéposé à *chose* sont beaucoup plus fréquents que ceux où il lui est postposé (1294 occurrences contre 29 occurrences sur un total de 1682 occurrences). La forme *chose aucune* se trouve attestée pour la première fois au XIV^e siècle et plus exactement en 1389 avec une seule attestation :

(10) Dist aussi que, elle et ladite Marion estans ensemble en la prison de la Griesche, dist à ladite Marion que elle *ne* deist *chouse aucune* d'elle qui parle que elle ne sceust bien et eust veu en elle. (*Registre criminel du Châtelet T.1*, 1389, 351)

Si aucune attestation n'a été repérée auparavant, ceci revient, comme nous l'avons mentionné plus haut, au fait que l'AF avait tendance à antéposer quasi systématiquement l'adjectif.

En ce qui concerne les siècles suivants, nous constatons une augmentation progressive de la possibilité de postposition jusqu'au XVIIe siècle (3 occurrences au XVe siècle, 7 au XVIe siècle et 18 au XVIIIe siècle), une progression relative étant donné le nombre minoritaire d'attestations. Ces différents cas de postposition se trouvent majoritairement dans des phrases où *chose aucune* présente une valeur négative traduisible par « rien » (27 occurrences sur 29). Selon des grammairiens tels que Grevisse (1993, 932) et Chevalier *et al.* (1964, 266), la postposition est possible lorsque le nom est introduit par la préposition *sans*, construction absente de notre corpus. Nous avons trouvé, en revanche, *aucune* postposé à *chose* dans d'autres cas considérés alors comme, selon l'expression de Grevisse (*Ibid.*), « en marge de l'usage. » C'est le cas des constructions introduites par:

- la particule de négation *ne* dans la majorité des cas (24 occurrences sur 27) et ceci aux XIV^c (10), XV^c, XVI^c et XVII^c siècles :
- (11) La trinité *n'a chose aucune* qui le adevance par certaine determination, ne aucune chose qui le avironne tout autour par maniere d'un cercle, ne aucune chose qui soit determinee par mesure. (*La somme abregiet de Théologie*, 1481, 131)
- (12) Nature mesmes, c'est à dire la raison non depravée, qui a fait que le sage Ariston disoit qu'il n'y a chose aucune qui soit differente de l'autre, fors que le vice et la vertu. (Brués, Les Dialogues de Guy de Brués contre les nouveaux académiciens, 1557, 190-191)
- (13) et despartant à propos ses heures, pourveoira à ses affaires, si bien, que, mariant le profit avec le plaisir, *chose aucune n*'en demeurera en arrière, ains, comme en se jouant toutes s'advanceront à son contentement et honneur, Dieu bénissant son labeur et industrie. (Serres, *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs t.1*, 1603, 499-500)
 - la préposition sans corrélée à ni (2 occurrences sur 27):
- (14) estre suspectz à nous-mesmes, si la raison pure et arrestée en soy nous rescouvre la faulte faicte, pourrons exercer punition, sans rien (...) dissimuler ny obmectre chose aucune qui la concerne, ainsi que ont de coustume faire ceulx qui ont perdu l'appetit de menger. (Saint-Julien, De non se courroucer [trad.], 1546, 151-153)
- (15) Enfin, en ayant esté heureusement assisté, avec le conseil de quelques uns de nos anciens, il s'est résolu, avant que de mourir, de faire un coup d'un habile homme, et qui fera parler de luy, qui est de donner à la faculté de médecine la somme de dix mille escus

comptant pour la faire rebastir, *sans* nous demander, *ny* nous obliger à *chose aucune*. (Patin, *Lettres: t.1: 1630-1649*, 1649, 276-277)

- le verbe défendre dans un seul cas:
- (16) Monsieur le prince de Condé avoit fait faire un ban par lequel il estoit defendu aux soldats, à peine de la vie, de prendre chose aucune. (Béroalde de Verville, Le Moyen de parvenir, 1610, 296-297)

A côté de la valeur négative, nous avons relevé deux attestations uniquement en 1405 et 1511 où *chose aucune* présente une valeur positive :

- (17) Mais s'il avient que la joenne dame soit joyeuse de sa departie, quant il venra au departir, l'ancienne dame parlera a elle a part, agenoillee, humblement la merciant des biens et des honneurs qu'elle lui a fais, et lui priera qu'elle lui vueille pardonner se si deuement ne l'a servie comme a l'estat d'elle apertendroit, ou s'elle a fait ou dit *chose aucune* qui lui soit a desplaisance, (De Pizan, *Le Livre des trois Vertus*, 1405, 108)
- (18) et comme ung lieu hanté de nymphes ou d'aultres esperitz incorporelz; si me dressay pour regarder la region circunjacente, et se par aventure il y avoit là entour *chose aucune* digne de memoire; finablement ma curiosité ne me deceut point, car, du costé dextre de la fontaine, je trouvay entaillé en la roche, de graveure antique, (Lemaire de Belges, *La Concorde des deux langages*, 1511, 37-39)

Ces différents cas d'inversion de *aucune chose* témoignent du fait que la construction était pourvue d'une certaine liberté qui a continué jusqu'à ce que nous assistons finalement à une rupture totale au XVIII° siècle qui fixe *aucun* comme prédéterminant. Cette fixation de position pourrait s'expliquer par le fait que cette forme n'a figuré, rappelons le, que dans des constructions caractérisées comme hors d'usage, étant donné que la seule construction de postposition permise par les grammairiens est celle par le biais de *sans*.

2.3. Constructions directes/indirectes avec des adjectifs

La construction de *aucun* avec des adjectifs est intrigante dans la mesure où soit on est contre l'emploi indirect de *aucun* devant des adjectifs, soit les avis se contredisent. Féraud (1787, 204), par exemple, est contre cet emploi sauf lorsque « le pronom en est joint à *aucun*. [...] il n'y *en* a aucun *de relié*, il n'y *en* a *aucun d'encadré* [ayant parlé de *livres*, de *tableaux*] ». Le FM n'arrange pas vraiment les choses: Wagner et Pinchon (1962, 202) notent que *aucun* se construit indirectement *via* la préposition *de* ou directement avec des adjectifs alors que Riegel *et al.* (1994, 211), étudiant *aucun*, *nul*, *pas un*, *personne* et *rien*, remarquent, en revanche, que *aucun* ne peut pas se construire indirectement avec des adjectifs épithètes, une construction qu'ils considèrent possible uniquement avec *personne* et *rien*. Venons maintenant à notre forme *aucune chose* pour voir comment elle se construit avec les adjectifs, directement ou indirectement.

(a) Constructions directes

Aucune chose peut se construire directement avec des adjectifs. Nous avons repéré 4 attestations aux XII^e et XIII^e siècles dont trois chez Beaumanoir:

- (19) Se je te mant par Governal *Aucune chose besoignal* [utile], Avance-la si com tu doiz. (Béroul, *Le Roman de Tristan*, entre 1165 et 1200, v. 2942)
- (20) Et se aucuns a *aucune chose sainte* ou *sacree* qui sieue soit, il la puet lessier en testament en lieu convenable, ou a persone qui soit convenable de tel chose recevoir. (Beaumanoir, *Coutumes de Beauvaisis*, vers 1283, 197)

Au cours du XIV^e siècle, le nombre d'attestations a nettement augmenté. Nous comptons 42 attestations dont 28 chez Oresme:

(21) Il monstre que delectacion est bonne, et que aucune estres bonne. Donques est il neccessaire que delectacion soit *aucune chose bonne*. (Oresme, *Le Livre de Ethiques d'Aristote*, 1370, 404)

Les siècles suivants se caractérisent par la régression de ces constructions qui restent toutefois vivantes jusqu'en FM. Nous avons repéré des parts presque égales au cours des XV^e et XVI^e siècles avec respectivement 23 et 17 attestations:

- (22) La partie irascible est en maniere dicte, car par icelle, l'homme courrouchié par bonne ja-lousie enflammee d'une fervente amour d'aucune chose juste, honneste, grande, prouffitable et salutaire se expose pour l'apprehender en pugnissant et en deboutant ce qui est injuste et deffendant virilement ce qui appartient a justice et au bien commun piteusement, non furieusement. (La Somme Abregiet de Théologie, 1481, 138)
- (23) je vueil reciter *aucune chose joyeuse* que jadis fist ledit Jennesson et le vueil mettre au rancz des aultres, (Vigneulles, *Les Cent Nouvelles nouvelles*, 1515, 359-361)

Les XVII^e et XVIII^e siècles comptent respectivement 11 attestations dont 3 chez Bernier et 6 attestations dont 2 chez Fénelon:

- (24) D'ou vient que n'y ayant *aucune chose incorporelle* dont l'espece que nous-nous en formons, et qui s'imprime par consequent dans la phantaisie, (Bernier, *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, 1684, 428-429)
- (25) Pour lui, il n'est précisément aucune chose singulière et restreinte: il est tout; il est l'être; (Fénelon, *Traité de l'existence et des attributs de Dieu*, 1713, 262-263)

Finalement, nous avons repéré 18 attestations en FM:

(26) Sans être parfaite, ni complète - ce qui n'est accordé à *aucune chose humaine*, - l'oeuvre accomplie est de celles dont nous pouvons être fiers. (De Gaulle, *Discours et messages*. 2. *Dans l'attente*. 1946-1958, 1970, 106-107)

Aucune chose peut se construire également avec des adjectifs qui lui sont joints directement par juxtaposition et ceci par l'intermédiaire de la préposition pour⁸ (27),

Pour se trouve employé entre aucune chose et son adjectif essentiellement au cours des XVI^e et XVII^e siècles, les attestations repérées au cours des XIX^e et XX^e siècles ne sont qu'une illustration du précepte de Descartes.

e l'adverbe $comme^9$ (28) et des adverbes d'intensité $plus^{10}$ (29), si^{11} (30), $trop^{12}$ (31) et tant (32) portant sur l'adjectif:

- (27) pourvûque je prisse une ferme et constante resolution de ne manquer pas une seule fois a les observer. Le premier estoit de ne recevoir jamais *aucune chose pour vraye* que je ne la connusse evidemment estre telle : c'est à dire, d'eviter soigneusement la Precipitation, et la Prevention; (Descartes, *Discours de la méthode*, 1637, 20-21)
- (28) Descartes et surtout Kant ont délié le sujet ou la conscience en faisant voir que je ne saurais saisir *aucune chose comme existante* si d'abord je ne m'éprouvais existant dans l'acte de la saisir, (Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*, 1945, 111)
- (29) J'en ai pour garant l'auteur dont je l'ai tirée, qui commence à décrire cette fameuse histoire par ce glorieux éloge, «qu'il n'y a presque aucune chose plus noble dans toute l'antiquité.» (Corneille, Horace: [Épître] À Monseigneur le cardinal duc de Richelieu, 1641, 258-259)
- (30) Actuellement, cette puissance est encore diffuse un peu partout: *aucune chose*, *si humble* ou *grossière* paraisse-t-elle, qui n'en contienne une trace. (Teilhard de Chardin, *Le Milieu divin*, 1955, 126-127)
- (31) Ensemble aussi d'aultres gens de tous estatz, qui audict lieu s'estoyent assemblez pour *aulcunes choses trop prolixes* a reciter. (La Vigne, *La Ressource de la Chrestienté*, 1494, 117)
- (32) N'exigera rien de ses sujets que justement ne lui soit deu: comme au contraire, ne leur quittera, ne laissera courir *chose aucune, tant petite* soit elle, lui appartenant de ses fiefs ou rentes: (Serres, *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs: t.1*, 1603, 42-43)

Ces différents exemples où *aucune chose* est construit directement ou directement par juxtaposition avec des adjectifs que l'on peut lui joindre sont majoritaires par rapport aux constructions indirectes que nous verrons immédiatement.

(b) Constructions indirectes

L'exploration de notre corpus nous a révélé que *aucune chose* peut se construire indirectement avec des adjectifs par l'intermédiaire de la préposition *de* dans 6 attestations réparties comme suit : une seule en AF (*de remanant*), 3 en moyen français (*de nouvel*, *de mauvais* et *de conforme*) et 2 en français classique (*de propre*, *de magnanime*):

- (33) Et neporec Nostre Sires avoit mis tant de bien en toi qu'il ne pooit estre que de cele grant plenté n'i eust *aucune chose de remanant*. (La Queste del Saint Graal, 1220: 126)
- (34) Ce jour, veues les lettres closes du duc de Bedford et la requeste baillée par escript de par Thomas Overton, prisonnier, a esté deliberé par la Court de mander les procureur et advocat dudit de Bedford pour savoir s'ilz veullent dire aucune chose touchant le fait dudit Overton et de oyr sur ce ledit Overton, s'ilz veullent dire aucune chose de nouvel. (Fauquembergue, Journal T.3, 1431: 97-98)(35) Mais comme les poëtes se peuvent

Omme est utilisé aux XIVe et XVe siècles et nous le retrouvons ensuite en FM.

Plus (8 occurrences) se trouve dans des attestations repérées surtout aux XIVe et XVe siècles. Nous comptons deux attestations au XVIIe siècle marquant sa sortie d'usage.

Si (3 occurrences) a été repéré au XV^e siècle, puis au XVII^e siècle et finalement, contrairement à plus, en FM.

¹² Trop et tant (2 attestations au total) se trouvent respectivement aux XV^e et XVII^e siècles.

abuser par fois à depeindre par trop determinees les prouësses des chevalliers, tout de mesme au contraire Heliodore evesque de Tricca s'est trompé en son histoire des amours de Theagenes et de Cariclee: car il ne faict exploicter aucune chose de magnanime et de soldat à ce Theagenes: (Deimier, L'Académie de l'art poétique, 1610: 539-541)

2.4. Accord avec des adjectifs

Aucune chose entraine l'accord au féminin d'adjectifs qui lui sont joints, comme nous l'avons vu dans le point précédent, directement (19-28 et 30) et ceci en allant de l'AF jusqu'au FM. C'est d'ailleurs le cas de tous les exemples repérés dans notre corpus. Nous considérons ici d'autres cas d'accord avec des adjectifs qui se trouvent, pour la majorité, dans les constructions être + adjectif (36), qui + être + adjectif (37-39), mais également dans d'autres types de constructions comme (40) dans lesquelles l'accord se fait également au féminin. Ces différents exemples ont été repérés entre l'AF et le FM:

- (36) Et se *aucune chose est bonne* et delictable ensemble, toutesvoies estre delitable n' est pas estre bon. (Oresme, *Le Livre de Ethiques d'Aristote*, 1370, 400)
- (37) Tu ne satisfais dont point a Dieu se tu ne rens *aucune chouse qui soit plus grande* que ce que tu dois a Dieu et que tu faire devoies; (Crapillet, *Cur Deus Homo de Arrha Animae*, 1450, 199)
- (38) nous ne pouvons faire aucune chose qui soit belle, (De Larivey, Les Esprits, 1579, 1-3)
- (39) Pardonnez-moi, mais je ne fais consister les récompenses de l'Etat en aucune chose qui soit injuste ou avilissante; (Sieyès, Oeuvres: t. 1: 1789, 1789, 7-9)
- (40) Je connais toutes choses et toutes choses se connaissent en moi. J'apporte à toute chose sa délivrance. Par moi *aucune chose ne reste plus seule* mais je l'associe à une autre dans mon coeur. (Claudel, *Cinq grandes odes*, 1910, 237-239)

L'accord se fait au masculin, en revanche, dans les six constructions indirectes que nous avons relevées (33-35), rappelons-le, aux XIII^e, XV^e et XVII^e siècles.

2.5. Reprise en anaphore

Nous avons relevé de nombreux exemples, situés entre l'AF et le FM, où la forme *aucune chose* peut être reprise en anaphore, entre autres, par les termes suivants: *la* (19-20 et 27), *elle* (30, 32 et 45), *la chose* (41), *laquelle* (chose) (42-43) et cette chose (44).

- (41) Quant l'en lesse *aucune chose* certaine et *la chose* perit de soi meisme avant que celui soit mors qui fist le testament, ou après sa mort avant qu'ele soit baillie a celui a qui ele fu lessiee, sans la coupe des executeurs, (Beaumanoir, *Coutumes de Beauvaisis*, vers 1283, 199)
- (42) Mais c'est en raportant a aucune chose faisible par nous de laquelle l'en conseille principalment, et conseillons aucunes fois de choses faisibles par noz amis; (Oresme, Le Livre de Ethiques d'Aristote (Commentaire), 1370, 189)
- (43) le Soleil couché et conjoinct avecques humidité produyt tousjours aucune chose, la quelle chose appa roissante sur terre est nommée Phaeton, (Thenaud, Traité de poesie ou Traité de science poeticque, 1515-1519, 114-115)
- (44) *aucune chose*, ny aucune perfection de *cette chose* actuellement existante, ne peut avoir le neant ou une chose non existante pour la cause de son existence. (Arnauld & Nicole, *La Logique ou l'Art de penser*, 1662, 404-406)

(45) et aucune chose n'est comme elle paraît; (Alain, Propos, 1936, 371-372)

3. Aucune chose, un cas de grammaticalisation?

Lehmann (1985, 306) observe que l'un des critères de grammaticalisation consiste dans le fait que plus une forme se grammaticalise, moins elle a de liberté: « It is set up according to a set of criteria which concern the autonomy of the language sign. The more freedom with which a sign is used, the more autonomous it is. The grammaticalization of a sign detracts from its autonomy. Consequently, if we want to measure the degree to which a sign is grammaticalized, we will determine its degree of autonomy. » Nous nous demandons, dans le cas de *aucune chose*, si la limitation de liberté est toujours synonyme de grammaticalisation en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques morphosyntaxiques.

Certaines caractéristiques semblent bien témoigner de la grammaticalisation du syntagme *aucune chose*. Nous citons, d'une part, les différents changements opérés à savoir:

- (i) la disparition des cas de pluriel alors que cela persiste avec d'autres substantifs, d'autant que quelque chose considéré comme un cas de grammaticalisation continue à s'employer au pluriel en FM (16 occurrences):
- (46) J'ai le regret de ne t'avoir pas conté *quelques choses* qui auraient pu t'amuser. (Gide & Valéry, *Correspondance (1890-1942)*, 1942, 211-212)
- (ii) et la disparition des cas d'inversion alors que cela persiste avec certains substantifs que l'on peut joindre à aucune:
- (47) Il n'est resté de *trace aucune* Aucun souvenir n'est resté (Gracq, *En lisant, en écrivant,* 1980, 150-152)

Les constructions indirectes avec des adjectifs (aucune chose de mauvais) plaident, d'autre part, en faveur de sa grammaticalisation.

D'autres caractéristiques, en revanche, appuie l'idée que *chose* dans *aucune chose* ne pourrait pas être considérée comme une neutre et que par la suite *aucune chose* ne pourrait pas être considérée comme une construction figée en termes de grammaticalisation. En témoignent :

- (i) l'accord au féminin suite à la construction directe avec un adjectif qualificatif (aucune chose nouvelle), un critère que nous mettons en doute dans la mesure où nous avons repéré des exemples où quelque chose, considéré comme un cas de grammaticalisation, entraine, en FM, l'accord au féminin d'adjectifs qui lui sont joints directement (quelque chose grande, petite, plus noire, plus forte):
- (48) Je ne puis pas croire non plus que vous vous consacriez tellement au repos que vous n'employiez votre si grande activité d'esprit à *quelque chose grande* ou *petite*; (Gobineau, *Correspondance avec Alexis de Tocqueville (1843-1859)*, 1859, 149-150)
- (49) il suscite la vision d'une éruption verte, vague et continue, d'un grand travail élémentaire s'opposant à l'humain, d'une quantité monotone qui va nous recouvir, de quelque chose plus forte que nous, s'enchevêtrant, dormant brodant encore, et à qui, personnifiée, les poètes accordèrent de la cruauté, de la bonté et plusieurs intentions. (Valéry, *Variété I*, 1924, 238-240)

(ii) et la reprise en anaphore (aucune chose...elle).

4. Conclusion

Cette étude nous a permis de remettre en question les processus de grammaticalisation selon les critères de Lehmann, en les distinguant de ceux par exemple de la lexicalisation, d'où l'on comprend l'intérêt de recourir à la notion de *construction*. Aucune chose constitue, en effet, une construction particulière présentant des caractéristiques différentes des autres substantifs que l'on peut construire avec aucune (ex. aucune fille): aboutissement à une nouvelle forme avec modification de ses caractéristiques morphosyntaxiques. Pour répondre à notre interrogation initiale si aucune chose est un cas de grammaticalisation ou pas, nous répondons que non bien que cette construction présente plusieurs critères en faveur de sa grammaticalisation. Quel type de changement linguistique permettrait alors de rendre compte de son évolution? Un cas de Réanalyse?

Université de Paris Ouest Nanterre La Défense, Laboratoire MoDyCo

Asma DHOUKAR

Références bibliographiques

Blanche-Benveniste, Claire, 2003. «Quelqu'un, quelque chose, quelque part, quelquefois», Verbum 25, 3, 277-290.

Chevalier, Jean-Claude et al., 1964. Grammaire du français contemporain, Paris, Larousse, 265-280.

Féraud, Abbé, 1787. Dictionnaire critique de la langue française, Marseille: J. Mossy, 1787-1788, 3 vol. (vol. 1: A-D, 1787; vol 2: E-N, 1787; vol. 3: O-Z, 1788).

Grevisse, Maurice, 1993. Le Bon Usage, Paris, Duculot.

Haase, Alfons, 1969. Syntaxe française du XVII^e siècle, traduite et remaniée par M. OBERT, 7^{ème} édition, Paris, Librairie Delagrave.

Le Bidois Georges & Le Bidois Robert, 1967. Syntaxe du français moderne, ses fondements historiques et psychologiques, Paris, éditions A. et J. Picard et Cie.

Lehmann, Christian, 1985, «Grammaticalization: synchronic varaition and diachronic change», Lingua e Stile 20, 303-318.

Picoche, Jacqueline et Marchello-Nizia, Christiane, 2008. Histoire de la langue française, éditions Vigdor.

Riegel, Martin, et al., 1994, Grammaire méthodique du français, Paris, PUF.

Spillebout, Gabriel, 1985. Grammaire de la langue française du XVIIe siècle, Paris, Picard.

Wagner, René-Louis et Pinchon, Jacqueline, 1962, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette universelle, 110-119, 198-209.

136